

# 4 Les élèves du second degré

## Présentation

Pour l'année scolaire 2006-2007, la scolarisation individuelle ou collective, à temps plein ou à temps partiel, concerne 44 300 élèves en métropole et dans les départements d'outre-mer, soit 1 % des effectifs du second degré.

79 % des élèves handicapés sont scolarisés individuellement [1] [2]. Toutefois, ce constat masque une situation très contrastée selon les déficiences. Ce sont les adolescents présentant une atteinte intellectuelle ou psychique qui semblent rencontrer le plus de difficultés à suivre une scolarité ordinaire : ils sont moins souvent scolarisés dans le cadre d'une intégration individuelle que les autres élèves handicapés [1] [3]. Parmi les élèves handicapés scolarisés individuellement, ils bénéficient moins souvent d'une scolarisation à temps plein [1] [2]. Et parmi les élèves bénéficiant d'une scolarisation à temps plein, ils sont moins présents dans les établissements du second cycle [1]. De plus, leur présence au sein des collèges tient surtout à leur scolarisation en SEGPA. À l'opposé, les élèves affectés par des déficiences physiques (viscérale ou métabolique, motrice ou sensorielle) sont plus en mesure de suivre un cursus ordinaire : parmi les élèves inscrits dans une classe ordinaire à temps plein, leur poids augmente avec l'avancée de la scolarité (67 % en LEGT et 66 % en LP contre 40 % en collège) [1].

Concernant les EREA, l'effectif élevé d'enfants souffrant de handicap moteur et de déficience visuelle, est due en grande partie à l'existence de huit EREA spécialisés dans l'accueil des handicapés moteurs et visuels [1].

9 400 élèves handicapés sont scolarisés en unités pédagogique d'intégration (UPI), soit 21 % des élèves handicapés du second degré. Les enfants présentant une atteinte intellectuelle ou mentale y sont surreprésentés (75 %). Outre cette dernière catégorie, les UPI en lycées et LP accueillent un contingent important de déficients auditifs [3].

La scolarisation des élèves handicapés à temps partiel s'accompagne dans la plupart des cas d'un suivi éducatif et/ou thérapeutique. Elle concerne principalement les élèves souffrant d'un handicap psychique ou d'une atteinte intellectuelle [2] [4].

## Définitions

### ■ Classification des principales déficiences présentées par les élèves.

- **Les troubles des fonctions cognitives** concernent les déficiences intellectuelles.
- **Les troubles psychiques** recouvrent les troubles de la personnalité, les troubles du comportement comme les troubles envahissants du développement (TED) dont l'autisme.
- **Les troubles spécifiques des apprentissages** comprennent la dyslexie, la dysphasie, la dyspraxie, etc. Ils comprennent aussi le mutisme, l'aphasie, les troubles du langage écrit ou oral.
- **Les troubles des fonctions motrices** sont une limitation plus ou moins grave de la faculté de se mouvoir ; ils peuvent être d'origine cérébrale, spinale, ostéo-articulaire ou musculaire ; ils comprennent entre autres les amputations, la quadriplégie, la paraplégie, l'hémiplégie, et les infirmités motrices cérébrales sans déficience intellectuelle.
- **Les troubles des fonctions auditives** concernent non seulement l'oreille mais aussi ses structures annexes et leurs fonctions. La subdivision la plus importante des déficiences auditives concerne les déficiences de la fonction de l'ouïe. Le terme "sourd" ne doit être attribué qu'aux individus dont la déficience auditive est d'une sévérité telle qu'elle ne peut se prêter à aucun appareillage.
- **Les troubles des fonctions viscérales métaboliques ou nutritionnelles** sont des déficiences des fonctions cardio-respiratoires, digestives, hépatiques, rénales, urinaires, ou de reproduction, déficience métabolique, immuno-hématologique, les troubles liés à une pathologie cancéreuse, toutes les maladies chroniques entraînant la mise en place d'aménagements ou l'intervention de personnels.
- **Les troubles des fonctions visuelles** regroupent les cécités, les autres déficiences de l'acuité visuelle ainsi que les troubles de la vision (champ visuel, couleur, poursuite oculaire).

## → Pour en savoir plus

### Publications

– Note d'Information, 07.23.

Sources : Enquête n° 12 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le second degré (année 2006).

## [1] Répartition des élèves handicapés scolarisés individuellement à temps plein selon le type d'établissement en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Collèges		Dont SEGPA		LEGT		LP		EREA		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Troubles des fonctions cognitives	4 527	19,0	3 616	53,6	64	1,3	179	6,6	147	16,1	4 917	15,2
Troubles psychiques	3 671	15,4	1 497	22,2	337	6,9	222	8,2	86	9,4	4 316	13,4
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	6 723	28,3	532	7,9	976	20,1	473	17,5	75	8,2	8 247	25,6
Troubles des fonctions motrices	2 097	8,8	172	2,5	966	19,9	537	19,8	275	30,1	3 875	12,0
Troubles des fonctions viscérale, métabolique ou nutritionnelle	2 695	11,3	198	2,9	993	20,4	439	16,2	23	2,5	4 150	12,9
Troubles des fonctions visuelles	1 024	4,3	58	0,9	494	10,2	210	7,8	194	21,2	1 922	6,0
Troubles des fonctions auditives	1 423	6,0	200	3,0	630	13,0	390	14,4	14	1,5	2 457	7,6
Plusieurs fonctions associées	940	4,0	374	5,5	152	3,1	134	5,0	72	7,9	1 298	4,0
Autre	682	2,9	102	1,5	250	5,1	123	4,5	28	3,1	1 083	3,4
<b>Total</b>	<b>23 782</b>	<b>100,0</b>	<b>6 749</b>	<b>100,0</b>	<b>4 862</b>	<b>100,0</b>	<b>2 707</b>	<b>100</b>	<b>914</b>	<b>100</b>	<b>32 265</b>	<b>100,0</b>

## [2] Répartition des élèves handicapés scolarisés individuellement à temps partiel selon le type d'établissement en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Collèges		Dont SEGPA		LEGT		LP		EREA		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Troubles des fonctions cognitives	414	19,5	301	36,6	10	2,9	14	10,1	20	35,7	458	17,2
Troubles psychiques	875	41,3	352	42,8	145	41,4	47	34,1	14	25,0	1 081	40,6
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	148	7,0	28	3,4	3	0,9		0,0	2	3,6	153	5,7
Troubles des fonctions motrices	208	9,8	35	4,3	76	21,7	29	21,0	3	5,4	316	11,9
Troubles des fonctions viscérale, métabolique ou nutritionnelle	107	5,0	16	1,9	62	17,7	17	12,3	1	1,8	187	7,0
Troubles des fonctions visuelles	43	2,0	4	0,5	5	1,4	6	4,3		0,0	54	2,0
Troubles des fonctions auditives	119	5,6	8	1,0	7	2,0	11	8,0		0,0	137	5,1
Plusieurs fonctions associées	145	6,8	58	7,1	21	6,0	8	5,8	13	23,2	187	7,0
Autre	60	2,8	20	2,4	21	6,0	6	4,3	3	5,4	90	3,4
<b>Total</b>	<b>2 119</b>	<b>100,0</b>	<b>822</b>	<b>100,0</b>	<b>350</b>	<b>100,0</b>	<b>138</b>	<b>100,0</b>	<b>56</b>	<b>100,0</b>	<b>2 663</b>	<b>100,0</b>

## [3] Répartition des élèves handicapés scolarisés collectivement à temps plein selon le type d'établissement en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Collèges		LEGT		LP		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Troubles des fonctions cognitives	5 066	67,1	196	66,0	165	67,6	5 427	67,0
Troubles psychiques	583	7,7	11	3,7	36	14,8	630	7,8
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	417	5,5	3	1,0	4	1,6	424	5,2
Troubles des fonctions motrices	485	6,4	24	8,1	12	4,9	521	6,4
Troubles des fonctions viscérale, métabolique ou nutritionnelle	38	0,5	1	0,3	1	0,4	40	0,5
Troubles des fonctions visuelles	127	1,7	12	4,0	3	1,2	142	1,8
Troubles des fonctions auditives	394	5,2	36	12,1	16	6,6	446	5,5
Plusieurs fonctions associées	386	5,1	12	4,0	6	2,5	404	5,0
Autre	59	0,8	2	0,7	1	0,4	62	0,8
<b>Total</b>	<b>7 555</b>	<b>100,0</b>	<b>297</b>	<b>100,0</b>	<b>244</b>	<b>100,0</b>	<b>8 096</b>	<b>100,0</b>

## [4] Répartition des élèves handicapés scolarisés collectivement à temps partiel selon le type d'établissement en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Collèges		LEGT		LP		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Troubles des fonctions cognitives	643	57,1	21	48,8	38	44,7	702	56,0
Troubles psychiques	244	21,7	9	20,9	20	23,5	273	21,8
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	26	2,3	1	2,3	1	1,2	28	2,2
Troubles des fonctions motrices	80	7,1	10	23,3	18	21,2	108	8,6
Troubles des fonctions viscérale, métabolique ou nutritionnelle	4	0,4	2	4,7	-	0,0	6	0,5
Troubles des fonctions visuelles	7	0,6	--	0,0	-	0,0	7	0,6
Troubles des fonctions auditives	20	1,8	-	0,0	-	0,0	20	1,6
Plusieurs fonctions associées	91	8,1	-	0,0	8	9,4	99	7,9
Autre	11	1,0	-	0,0	-	0,0	11	0,9
<b>Total</b>	<b>1 126</b>	<b>100,0</b>	<b>43</b>	<b>100,0</b>	<b>85</b>	<b>100,0</b>	<b>1 254</b>	<b>100,0</b>